

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Déclaration à propos de l'intervention du Premier ministre le 27 août

- Social - Retraites -

Date de mise en ligne : mercredi 28 août 2013

Démocratie & Socialisme

Déclaration,

à propos de l'intervention du Premier ministre

Le projet de réforme des retraites, présenté le 27 août par le Premier ministre, est moins pire que ce qu'annonçaient les intentions diffusées dans les semaines précédentes. Par exemple, ce projet ne retient pas la sous-indexation par rapport aux prix de la retraite sécurité sociale (mais il maintient la désindexation des retraites complémentaires). Il avance, mais sans précisions, une meilleure prise en compte des maternités, des années d'étude et de formation. Il améliore même la validation des périodes de temps partiel. Il fait enfin une petite entorse au tabou posé par le Medef contre l'augmentation des cotisations sociales.

Nous y voyons le résultat des positions affirmées par plusieurs directions syndicales lors de la concertation que le gouvernement a tenue avec elles, et aussi par le succès exceptionnel rencontré par notre appel de « socialistes pour les retraites », que nous avons rendu public à La Rochelle et qui rassemble aujourd'hui 4 000 signatures socialistes.

Toutefois, le compte n'y est pas. En effet, après vingt ans de recul des droits des ayants droit, à cause des contre-réformes de Balladur, Fillon et Sarkozy, notamment, le nombre d'annuités exigées pour le taux plein s'est accru et, mécaniquement, le montant des pensions a baissé. Qu'il y ait un nouveau recul est inacceptable. Nous disons « *pas un trimestre de plus, pas un euro de moins* ». Or, précisément, le Premier ministre a annoncé l'allongement de 41,5 annuités à 43. Et l'augmentation des cotisations sociales de 0,3 point est appelée à reposer en partie sur les salariés. Quant à l'augmentation de la part patronale, elle pèsera sur les familles puisqu'elle sera compensée par une baisse des cotisations (patronales) aux caisses d'allocations familiales !

L'allongement du nombre d'annuités à 43 en 2035 est la poursuite, à partir de 2020 et au même rythme, de ce que la loi Fillon avait défini jusqu'en 2020. C'est la mesure préférée par le Medef pour faire baisser les pensions et forcer les plus riches à recourir aux assurances privées. Elle augmente le chômage des jeunes. C'est la mesure qui pénalise le plus les femmes : en raison des annuités manquantes, la décote scandaleuse qui les accompagne transforme l'écart moyen de 25 % entre les salaires des hommes et des femmes en un écart moyen de 40 % pour les pensions de retraite.

Bref, on menaçait de nous voler 200 euros, on ne nous en vole que 100 : nous ne sommes pas satisfaits, pour autant ! Copie à revoir...

Pierre Ruscassie, membre du bureau fédéral du PS-64, le mercredi 28 août 2013.

www.socialistes-pour-les-retraites.fr